

**Les Centres
d'action sociale
Ville de Paris**

*Des aides
au service
des Parisien·nes*



CENTRE
D'ACTION SOCIALE
VILLE DE PARIS

www.paris.fr/casvp

Si vous êtes domicilié·es à Paris,

Les Centres d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP) réunissent :

- ❖ les services chargés :
 - de l'instruction des aides légales
 - de l'instruction et de la délivrance des aides facultatives municipales
- ❖ les services sociaux de proximité composés d'assistant·es de service social et de conseiller·es en économie sociale familiale

Services ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h sans interruption.

Effectuez vos démarches...

❖ Sur place

- en vous rendant dans votre CASVP d'arrondissement :
cf. adresse en dernière page

❖ Par courrier

- pour envoyer vos demandes à votre CASVP d'arrondissement :
cf. adresse en dernière page

❖ Sur internet

- pour télécharger les formulaires :
<https://www.paris.fr/aides-allocations-et-subventions>
- pour suivre vos demandes :
<https://aides-casvp.paris.fr/suivicasvp/>
- pour tester votre éligibilité à certaines aides :
<https://www.mesdroits sociaux.gouv.fr/accueil/simulateur>
- et pour faire une demande de **Pass Paris Seniors Access'** :
www.pass-seniorsaccess.paris.fr/ppsa

Si vous êtes sans domicile,

Parisien·ne depuis au moins un mois et en situation régulière :

- ❖ vous pouvez être accueilli·e dans l'une de nos trois permanences sociales d'accueil (PSA)

Les équipes des CASVP d'arrondissement :

- ❖ veillent à l'ouverture de vos droits aux aides municipales (allocations, dispositifs, inscriptions...) sous conditions
- ❖ vous proposent éventuellement un accompagnement social en lien avec les services sociaux de proximité (SSP)
- ❖ vous orientent vers d'autres dispositifs sociaux (CAF...)

Les aides municipales sont facultatives, accordées sous condition d'accès, après étude de votre dossier par les services des CASVP d'arrondissement référents. Retrouvez la liste des aides dans les pages suivantes.



Les équipes des permanences sociales d'accueil (PSA) vous accueillent et vous accompagnent vers l'insertion.

Elles remplissent 4 missions essentielles :

- ❖ l'accueil, l'écoute, l'information et l'orientation
- ❖ l'accès aux droits
- ❖ l'accompagnement social (accompagnement social global et accompagnement au titre du RSA)
- ❖ la protection de l'enfance (PSA Gauthey)

VOS DEMANDES D'AIDES SOCIALES

• Vous êtes une personne âgée ou handicapée

Vos besoins Vos aides

- | | |
|---|---|
| ➤ Complément de ressources
annuelles ou temporaires | → Paris Solidarité,
allocations exceptionnelles après
évaluation de votre situation |
| ➤ Réduction des dépenses
de logement et d'énergie | → Paris logement et Fonds
Solidarité logement énergie |
| ➤ Déplacements gratuits
dans les transports en commun | → Pass Paris Seniors et Access' |
| ➤ Prestations
de soutien à domicile | → aide à domicile, soins infirmiers,
téléalarme, port de repas,
pédicurie, coiffure |
| ➤ Logement dans l'un
de nos établissements | → résidences ou Ehpad |
| ➤ Demande d'allocation
personnalisée d'autonomie | → APA et aide sociale légale |
| ➤ Déjeuners à des tarifs adaptés
à proximité de chez vous | → restaurants Émeraude |
| ➤ Amélioration
et adaptation du logement | → aides spécifiques |
| ➤ Accès aux loisirs | → clubs seniors, sorties, Université
Permanente de la Ville de Paris... |

• Vous êtes une personne vivant seule ou en couple sans enfant

Vos besoins Vos aides

- | | |
|--|--|
| ➤ Réduction des dépenses
de logement et d'énergie | → Paris logement et Fonds
solidarité logement énergie |
| ➤ Complément temporaire
de ressources | → allocations exceptionnelles après
évaluation de votre situation |

ES MUNICIPALES

• Vous êtes une famille

Vos besoins Vos aides

➤ Réduction des dépenses de logement et d'énergie	→ dispositifs Paris logement, Paris énergie et fonds de solidarité logement énergie (FSLE)
➤ Participation aux frais d'éducation et de loisirs	→ Paris forfait familles, Paris pass familles
➤ Soutien d'un ou plusieurs enfant(s) handicapé(s)	→ allocation de soutien aux parents d'enfant·s handicapé·s
➤ Complément temporaire de ressources	→ allocations exceptionnelles après évaluation de votre situation
➤ Soutien financier lors de naissance ou d'adoption multiple (jumeaux, triplés...)	→ allocation pour naissance ou adoption multiple
➤ Accueil à son domicile de parents âgés de plus de 75 ans	→ allocation familiale pour le maintien à domicile d'un parent âgé
➤ Aide à l'accompagnement d'un parent malade en cas de cessation d'activité professionnelle	→ allocation d'accompagnement
➤ Amélioration et adaptation du logement	→ aides spécifiques

• Vous avez un enfant à charge

Vos besoins Vos aides

➤ Amélioration et adaptation du logement	→ aides spécifiques
➤ Distribution de repas	→ après évaluation de votre situation

LES SERVICES SOCIAUX DE PROXIMITÉ (SSP)

- Ils s'adressent à toute personne rencontrant des difficultés (personnes isolées ou familles, avec ou sans enfant), quelle que soit la nature de son problème.
- Ils ont pour mission de :
 - vous accueillir, vous informer et vous orienter,
 - évaluer avec vous votre situation et vous accompagner individuellement ou au cours d'actions collectives,
 - mettre en place des actions sociales :
 - permettant l'accès aux droits,
 - favorisant l'insertion socioprofessionnelle (RSA...),
 - contribuant au maintien dans le logement (fonds de solidarité logement, prévention des expulsions, soutien à domicile...),
 - soutenant les familles dans les difficultés de la vie quotidienne (gestion du budget, aménagement de l'habitat, surendettement...),
 - protéger les personnes vulnérables (enfants en danger, femmes enceintes, personnes en détresse, personnes âgées ou personnes handicapées...).

• En cas de besoin, les équipes peuvent vous rencontrer à votre domicile.

• Dans certains SSP, des partenaires extérieur-es vous reçoivent lors de permanences : conseiller-es emploi, agent-es d'accès aux droits, associations diverses...

Tout-es les professionnel·les qui vous accueillent sont soumis au secret professionnel.

LES PERMANENCES SOCIALES D'ACCUEIL (PSA)

Les PSA accompagnent le public sans domicile fixe.

- **Vous êtes une femme seule de plus de 25 ans, un couple, une famille avec ou sans enfants à charge**

→ **PSA GAUTHEY**

39 rue Gauthey 75017 Paris

M° Brochant

Tél. 01 55 28 86 10

du lundi au vendredi • de 8 h 30 à 17 h

Fermée tous les jeudis après midi du mois à partir de 12 h 30

- **Vous êtes un homme seul de plus de 25 ans**

→ **PSA BASTILLE**

5 rue Lacuée 75012 Paris

M° Bastille

Tél. 01 53 46 15 00

du lundi au vendredi • de 8 h 30 à 17 h

Fermée tous les jeudis après midi du mois à partir de 12 h 30

- **Vous êtes une femme ou un homme de 18 à 24 ans, sans enfant à charge**

→ **PSA BELLEVILLE**

212 rue de Belleville 75020 Paris

M° Télégraphe

Tél. 01 40 33 31 88

du lundi au vendredi • de 8 h 30 à 17 h

Fermée tous les jeudis après midi du mois à partir de 12 h 30

Ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h sans interruption

CASVP Centre



Ex-Mairie du 2^e arr.
8 rue de la banque
M^o Bourse
CASVP 01 87 76 22 02
SSP 01 87 76 22 02
casvp-centre@paris.fr

CASVP 5 (5^e arr.)



Mairie du 5^e arr.
21, place du Panthéon
RER B Luxembourg
SSP 01 56 81 74 00
CASVP 01 56 81 73 56
casvp-s05@paris.fr

CASVP 6 (6^e arr.)



Mairie du 6^e arr.
78, rue Bonaparte
M^o Saint-Sulpice
SSP 01 40 46 76 70
CASVP 01 40 46 75 55
casvp-s06@paris.fr

CASVP 7 (7^e arr.)



Mairie du 7^e arr.
116, rue de Grenelle
M^o Invalides, Solférino
ou Varenne
SSP 01 53 58 77 25
CASVP 01 53 58 77 16
casvp-s07@paris.fr

CASVP 8 (8^e arr.)



Mairie du 8^e arr.
3, rue de Lisbonne
M^o Europe
ou Saint-Augustin
SSP 01 44 90 76 00
CASVP 01 44 90 76 00
casvp-s08@paris.fr

CASVP 9 (9^e arr.)



Mairie du 9^e arr.
6, rue Drouot
M^o Richelieu-Drouot
SSP 01 71 37 73 00
CASVP 01 71 37 73 00
casvp-s09@paris.fr

CASVP 10 (10^e arr.)



23 bis, rue Bichat
M^o Goncourt ou République
SSP 01 53 19 26 26
CASVP 01 53 19 26 26
casvp-s10@paris.fr

CASVP 11 (11^e arr.)



130, avenue Ledru-Rollin
M^o Ledru-Rollin
SSP 01 53 36 51 00
CASVP 01 53 36 51 00
casvp-s11@paris.fr

CASVP 12 (12^e arr.)



108, avenue Daumesnil
M^o Gare de Lyon,
Dugommier ou Montgallet
SSP 01 44 68 62 00
CASVP 01 44 68 62 00
casvp-s12@paris.fr

CASVP 13 (13^e arr.)



146, boulevard de l'Hôpital
M^o Place d'Italie
01 87 76 12 13
casvp-s13@paris.fr

SSP

163, avenue d'Italie
M^o Porte d'Italie
01 87 76 12 13

CASVP 14 (14^e arr.)



14, rue Brézin
M^o Mouton Duvernet
01 53 90 32 00
casvp-s14@paris.fr

SSP

12, rue Léonidas
M^o Alésia
01 40 52 48 48

CASVP 15 (15^e arr.)



3, place Adolphe Chérioux
M^o Vaugirard
01 56 56 23 15
casvp-s15@paris.fr

SSP

14, rue Armand Moisant
M^o Montparnasse-Bienvenue
01 56 54 44 00

CASVP 16 (16^e arr.)



Mairie du 16^e arr.
71, avenue Henri Martin
M^o Rue de la Pompe
SSP 01 40 72 19 20
CASVP 01 87 76 10 76
casvp-s16@paris.fr

CASVP 17 (17^e arr.)



Mairie du 17^e arr.
16-20, rue des Batignolles
M^o La Fourche, Place de Clichy
ou Rome
SSP 01 44 69 18 69
CASVP 01 87 76 15 17
casvp-s17@paris.fr

CASVP 18 (18^e arr.)



115 bis, rue Ordener
M^o Jules Joffrin
SSP 01 53 09 10 10
CASVP 01 53 09 10 10
casvp-s18@paris.fr

CASVP 19 (19^e arr.)



17, rue Meynadier
M^o Laumière
SSP 01 40 40 82 00
CASVP 01 40 40 82 00
casvp-s19@paris.fr

SSP

5, rue du Pré-Saint-Gervais
M^o Place des Fêtes
01 40 40 61 40

ANNEXE SERVICE FAMILLE



18, rue Fessart
Tél. 01 53 38 92 50
M^o Jourdain

CASVP 20 (20^e arr.)



62-66, rue du Surmelin
M^o Saint-Fargeau
SSP 01 87 76 18 20
CASVP 01 40 31 35 00
casvp-s20@paris.fr

Accessible aux personnes à mobilité réduite

Procédure d'accueil des personnes à mobilité réduite